



KEYS AVOCAT et ALTAÏR AVOCATS conseillent la société Qubit Pharmaceuticals, dans le cadre de sa levée de fonds de 16,1 M€ auprès d'Octave Klabo et des fonds XAnge, d'Omnes et de Quantonation

Qubit Pharmaceuticals, société deeptech spécialisée dans la simulation et la modélisation moléculaire grâce à l'utilisation de la physique quantique, annonce la réalisation d'un tour de table d'un montant de 16,1 millions d'euros auprès des fonds XAnge, Omnes, Quantonation et de M. Octave Klabo, fondateur d'OVH. Ce tour d'amorçage, qui rassemble des investisseurs experts en Life Sciences et en Deep Tech, porte à plus de 23 millions d'euros le montant total levé depuis la création de l'entreprise en 2020.

Cette opération vise au renforcement de sa plateforme logicielle propriétaire Atlas, capable de tirer profit de la puissance de calcul des superordinateurs et ordinateurs quantiques pour accélérer le développement de candidats-médicaments plus efficaces et plus sûrs. En parallèle, la société a pour objectif de construire un portefeuille de 10 candidats-médicaments dans les domaines de l'oncologie et des maladies inflammatoires.

La levée de fonds annoncée ce jour devrait permettre à la Société de devenir un leader mondial dans la conception de médicaments assistée par supercalculateurs.

Keys Avocats (Alexandra Pottier, associée) et **Altaïr Avocats** (Philippe Beauregard, associé et Chiara Mascarello, avocate) conseillaient la société Qubit Pharmaceuticals sur les aspects corporate de cette opération. **Yards** (Jean-Philippe Jacob, associé, Julien Brouwer et Kamélia Kerchi, avocats) conseillait XAnge, Omnes Capital et Quantonation

A propos d'Altaïr Avocats

Altaïr Avocats est un cabinet d'affaires, implanté à Paris et à Bordeaux, spécialisé en *corporate*, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en concurrence-distribution.

Avec ses 6 associés, Altaïr Avocats place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Le collectif est fondamental pour les associés d'Altaïr Avocats qui travaillent ensemble, en étroite collaboration, mutualisant ainsi leurs compétences afin d'offrir à leurs clients des conseils précis et techniques à haute valeur ajoutée.